PRÉFET
DE LA SOMME
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Direction départementale des finances publiques de la Somme

CCI AMIENS-PICARDIE HAUTS-DE-FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 11 juillet 2023

Commerces dégradés : les mesures destinées aux professionnels impactés

Afin de soutenir les commerçants dont les magasins ont été ciblés par des dégradations et des pillages, les autorités ont mis en place plusieurs mesures pour soutenir les professionnels impactés.

- À la DDFIP**, la Conseillère Départementale à l'accompagnement des Entreprises en Difficultés** (CDED) pourra les orienter vers le dispositif de soutien adapté à leur situation et vers le bon interlocuteur, y compris en matière bancaire et d'indemnisation assurantielle.

- Les entreprises rencontrant des difficultés peuvent solliciter un **report de leurs charges sociales et fiscales.** Un étalement de leurs dettes pourra leur être proposé le cas échéant.

- Elles peuvent recourir à l'**activité partielle** dans les conditions de droit commun. Une souplesse sera mise en œuvre pour leur permettre d'activer ce dispositif avant même l'autorisation administrative. L'employeur disposera alors d'un délai de 30 jours pour régulariser sa situation.

- La région Hauts-de-France débloque en urgence **une avance remboursable** pour renforcer la trésorerie des entreprises. Pour bénéficier de l'aide, les commerçants, artisans et professionnels libéraux concernés peuvent écrire à l'adresse : soutien.entreprises@hautsdefrance.fr

- Des dispositifs de soutien psychologique déjà actifs sont mobilisables :
  - **APESA 80**, adossé au tribunal de commerce d'Amiens, repose sur 21 sentinelles et 20 psychologues pour aider les chefs d'entreprise : contact80@apesa-france.com
  - le **Portail du Rebond des Entrepreneurs** propose écoute et accompagnement pour permettre de trouver les ressources et rebondir tant à titre personnel que professionnel.
  Numéro vert 0 805 691 880 et application gratuite

Les 9 commerçants de la Somme impactés par les évènements et recensés par la Chambre de commerce et d'industrie ont d'ores et déjà fait l'objet d'une visite sur site. 3 d'entre eux n'ont pas encore pu rouvrir et bénéficient d'une attention particulière pour leur permettre de reprendre leur activité dans les meilleurs délais.

Les différents dispositifs de soutien ont par ailleurs été présentés aux partenaires économiques à l'occasion d'une réunion relative aux conséquences des violences urbaines pour les commerçants et entreprises d'Amiens, qui s'est tenue à la préfecture de la Somme ce mardi 11 juillet 2023.

Contact dans la Somme :

DDFIP / Conseillère départementale à l'accompagnement des entreprises en difficultés

Christen Assih et son adjoint Xavier Prévost

codefi.ccsf80@dgfip.finances.gouv.fr

Tél : 06.18.45.96.41 / 06.25.75.98.64